

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATION

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE COSLÉDAÀ-LUBE-BOAST DU 18 NOVEMBRE 2025

Le dix-huit novembre deux mille vingt-cinq, à vingt heures trente le Conseil Municipal de la Commune de Coslédaà-Lube-Boast, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sur la convocation de Monsieur Pascal BOURGUINAT, Maire, publiée sur le site internet le 6 novembre 2025 et transmise par voie électronique le 6 novembre 2025, et sous la présidence de ce dernier.

Présents : Pascal BOURGUINAT, Julie DUBOURDIEU, Pascale LACOSTE, Patrick JOUANNET, Raphaël LAUBUCHOUA, Joël OFFICIALDEGUY,

Excusé(s) : Valérie DA SILVA, François MILET, Nicolas POUTOU,

Pouvoirs : de Nicolas POUTOU à Raphaël LAUBUCHOUA,

Secrétaire de Séance : Joël OFFICIALDEGUY

Délibération 2025-29 : Travaux d'extension de la Maison Pour Tous – Avenant n°1 Lots n°3 Charpente Couverture et n°5 Zinguerie – Réaffectation des montants

Dans le cadre des travaux d'extension de la Maison pour Tous, Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° 2025-15 du 3 juin 2025, la signature de plusieurs avenants avait été autorisée par l'assemblée délibérante, dont un pour les lots n°3 Charpente – Couverture et n° 5 Zinguerie. Il explique que l'entreprise SARL Versailles Construction attributaire de ces deux lots a affecté de manière différente la répartition financière de ces avenants, sans pour autant, modifier le coût global. Il présente les avenants comprenant la réaffectation des montants :

LOT	Entreprise	Montant de l'avenant (en euros H.T.incluant les variantes retenues le cas échéant)
LOT N.3 Charpente - Couverture	SARL Versailles Construction	2 109.24
Montant total du marché pour ce lot		19 148.89
LOT N.5 Zinguerie	SARL Versailles Construction	1 800.00
Montant total du marché pour ce lot		4 999.15
Montant total du marché:		112 451.18

Il invite l'Assemblée à se prononcer sur la suite à donner et dépose sur le bureau les avenants.

L'Assemblée, après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à signer les avenants modifiés à intervenir avec la société SARL Versailles Construction pour les lots n°3 Charpente-Couverture et n°5 conformément à ce qui a été présenté.

PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget de l'exercice.

Membres en exercice : 9

Membres présents : 6

Votants : 7

Pour : 5

Contre : 2

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Coslédaà-Lube-Boast, le 24 novembre 2025

Le Maire,
Pascal BOURGUINAT

